

Assemblée générale Conseil Départemental de l'ordre des sages-femmes des Hauts de Seine

JEUDI 20 OCTOBRE 2022



ORDRE DES SAGES-FEMMES
Conseil Départemental

Présentation membres CDO 92

Elections du 2016- 2019

MEMBRES TITULAIRES

- Présidente: Eliane VAUTRIN
- Vice Président: Victor PROST
- Trésorière: Odile HOUZIAUX
- Catherine ALRIQUET
- Audrey TIBERON
- Elisabeth VISEUX

MEMBRES SUPPLEANTS

Marjorie POUCH
Léa MELIN
Véronique SANLES
Aline TRAVERT

MEMBRES SORTANTS DÉCEMBRE 2022

- Eliane VAUTRIN
- Victor PROST
- Odile HOUZIAUX
- Aline TRAVERT
- Léa MELIN
- Marjorie POUCH
- Et
- 2 postes vacants

Prochaine élection le 06 décembre 2022 (3 titulaires et 5 suppléants)

Missions CDO

- Administrative : Inscriptions / Radiations au tableau de l'ordre du 92
- Examen des différents contrats conclus par les sages-femmes dans le cadre de leur exercice professionnel
- Statue sur les demandes d'autorisation des sages-femmes libérales souhaitant un exercice sur plusieurs sites
- Etudie les informations concernant l'exercice des sages-femmes libérales: plaque , documents professionnels , presse , sites
- Organise les réunions de conciliation en cas de plainte déposée à l'encontre d'une sage-femme
- Saisie la chambre disciplinaire de 1^{ère} instance du CIR1 si non conciliation
- Participe AG CNOSF et CIR1
- Participe formations organisées CNOSF et CIR1
- Participe aux réunions URPS des Hauts de Seine
-

Rapport activité 2019 - 2020 - 2021

- **Adhésion au « Pack 1 » , au Drive et Teams**
 - **Formations:** Conciliation , trésorerie, étude des contrats
-
- **Réunion URPS** (aide installation SF dans 92 et information sur les CPTS)
 - **Participation AG** projet Femmes enceintes environnement et santé (**FEES**)
 - **Participation AG** annuel du **CNOSF** et réunion de **secteur 1 avec CIR 1**
 - **Participation au séminaire CIR1** (attestations , certificats, consentement et retour expérience sur la chambre disciplinaire du secteur 1)
 - **2 plaintes et 1 conciliation confraternelle**
 - **Participation aux cérémonies de remise des DE** de l'école Foch
 - **Relations institutionnelles et communication** (prise de contact par mail avec députés et sénateurs) ;
- 4 RDV avec les députés des Hauts de Seine entre octobre et novembre 2020 afin de présenter la profession , les différents modes d'exercice ainsi que les revendications des Sage-femmes
- Mme Rossi* à fait parvenir une question ouverte au ministre de la santé O Veran (pas de retour)
- Mme Faucillon* a adressé une lettre à M veran . Dans sa réponse il y mentionne le dévouement de la profession durant la crise sanitaire , les évolutions à venir dans le Ségur de la santé , le parcours des 1000 jours ...

Rapport activité 2019 - 2020 - 2021

- **Adhésion au « Pack 1 » , au Drive et Teams**
- **Formations:** Conciliation , trésorerie, étude des contrats
- **Réunion URPS** (aide installation SF dans 92 et information sur les CPTS)
- **Participation AG** projet Femmes enceintes environnement et santé (**FEES**)
- **Participation AG** annuel du **CNOSF** et réunion de **secteur 1 avec CIR 1**
- **Participation au séminaire CIR1** (attestations , certificats, consentement et retour expérience sur la chambre disciplinaire du secteur 1)
- **2 plaintes et 1 conciliation confraternelle**
- **Participation aux cérémonies de remise des DE** de l'école Foch
- **Relations institutionnelles et communication** (prise de contact par mail avec députés et sénateurs) ;
 - 4 RDV avec les députés des Hauts de Seine entre octobre et novembre 2020 afin de présenter la profession , les différents modes d'exercice ainsi que les revendications des Sages-femmes
 - *Mme Rossi* à fait parvenir une question ouverte au ministre de la santé O. Veran (pas de retour)
 - *Mme Faucillon* a adressé une lettre à O. Veran . Dans sa réponse il y mentionne le dévouement de la profession durant la crise sanitaire , les évolutions à venir dans le Ségur de la santé , le parcours des 1000 jours ...
 - Députés recontactés le 30/09/2021 (aucun retour)

Rapport activité 2019 - 2020 - 2021

Nombre SF sur 92 au 19/10/22 :

726 inscrites

565 actives , 138 sans activité et 23 retraitées

Activité libérale : 256

Activité territoriale : 27

Activité salariée : 465 (284 hôpital public et 181 ESPIC et privé)

Sites distincts : 21

Bilan
financier

	2019	2020	2021
Recettes			
Cotisations	102 669 (6 impayées)	102 075 (11 impayées)	103 350 (8 impayées)
Reversement CNOSF	63 609	63 286,50	
Reversement CIR1	7524	7485,50	71 292
Indemnités élus et stationnement	15 887,30	14 293,80	15 138,17
Frais réunion	3814,50	0	822,38
Loyer	3000	3000	3000
Affranchissement/ téléphone/internet	3679,12	1643,64	2210,89
Fournitures bureau/maintenance informatique	1750,64	730,74	1598,97
Frais bancaires / expert comptable	1516,05	1500,02	1507,24
Divers	0	135	218,14
Total dépenses	100 780,61	92 075,20	95 787,79
Résultat exercice	1888,39	9999,80	7562,21

Actualités ordinales

- **Recouvrement par le CNOSF de la cotisation ordinale depuis 01 janvier 2022**

Obligation légale suite ordonnance II n°2017-644 et loi ratification n° 2017-1841 (30/12/17) dite « réforme des ordres de santé » avec mise en œuvre comptables et financières pour vision globale du patrimoine de l'ordre à travers des données / flux homogènes et communs

- **Refonte du système informatique / CNOSF**

L'objectif est une notification en temps réel aux utilisateurs , meilleure partage de l'information , amélioration de la sécurité et implémentation des recommandations RGDP ...

- **Actualisation et multiplication des guides par CNOSF**

- Guide multi site
- Actualisation des différents contrats d'activité libérale – bail
- Création d'un trame de contrat de remplacement entre une sage-femme et un étudiant sage-femme

- **Le code déontologie**

Parution prévue fin 2022 , avec changements qu'il faudra s'approprier

- **Démographie fléchissante des SF ordinales**

Création « Mon espace personnel » sur site CNOSF : www.ordre-sages-femmes.fr



ORDRE DES SAGES-FEMMES

Conseil National Mon Espace Personnel

NOUVELLES DIPLOMEES 2018 : VEUILLEZ ATTENDRE VOTRE CERTIFICAT D'INSCRIPTION AVANT D'ACCEDER A VOTRE " ESPACE PERSONNEL "

Bienvenue dans l'espace web du Conseil national.

Grâce à ce service, vous pourrez consulter vos informations personnelles, modifier vos coordonnées, signaler vos changements de situation, demander une inscription ou une radiation...

Nouveau service « Mes E-documents » : vous pouvez désormais choisir de recevoir vos documents par email.

Je n'ai pas encore mon identifiant
Je crée mon compte

J'ai déjà un identifiant
J'accède à mon compte

J'ai oublié mon mot de passe ou
mon identifiant

FAQ

Pré-inscription étudiants



Save the date !
Jeudi 20 Octobre 2022
à 19H

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES DES HAUTS DE SEINE

Au programme :

- Rapport moral de la présidente
- Rapport financier de la trésorière
- Actualités de la profession
- L'avis d'un expert :
Place de la sage-femme dans le dépistage de la dépression du Post Partum

se rencontrer...
échanger...
partager des expériences...
autour d'un buffet...

TOUS LES DETAILS SUIVRONT PROCHAINEMENT



Conseil de l'Ordre Départemental des Sages-Femmes des Hauts-de- Seine

Accueil

Informations

A propos

Démarches Ordinales

Cotisation

Contact



Espace Personnel

Etudiants et nouveaux diplômés

Stationnement

Mémoires

Covid-19

Emploi

Infos

Liens

les missions de l'Ordre des sages-femmes

Elles sont définies par le législateur.

Ainsi, aux termes de l'article L.4121-2 du code de la santé publique, l'Ordre des sages-femmes veille au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme et à l'observation, par tous ses membres, des devoirs professionnels ainsi que des règles édictées par le code de déontologie.

Il assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession de sage-femme. Il peut organiser toutes œuvres d'entraide et de retraite au bénéfice de ses membres et de leurs ayants droit.

Merci de votre attention

